



APR-UQAM

Association des professeures et professeurs retraités de l'UQAM

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023-2024 DE L'APR-UQAM

**Présenté à l'Assemblée générale annuelle
le 15 mai 2024**

Table des matières

Mot de la présidente	2
1. Affaires internes	3
1.1 Réunions du conseil d'administration	3
1.2 Intranet transactionnel et sécurité des renseignements personnels	3
1.3 Comité des communications	4
1.4 Comité organisateur des célébrations du 35 ^e anniversaire de l'APR-UQAM.....	4
1.5 Attribution du statut de membre honoraire	4
1.6 Relations avec l'UQAM	5
1.7 Relations avec le SPUQ	5
1.8 Relations avec la Fondation de l'UQAM	5
2. Représentations et relations externes.....	6
2.1 Associations des retraités des universités et collèges du Canada (ARUCC).....	6
2.2 Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ)	6
2.3 Regroupement des associations de retraités universitaires du Québec	6
2.4 L'APRÈS L'UQAM.....	6
3. Activités culturelles et sociales	6
4. Projet Solidarité	8
5. Bulletin <i>Pour la suite du monde</i>	8
6. Outils de communication.....	9
6.1 Site web	9
6.2 Groupe Facebook.....	9
7. Fonds APR-UQAM	9
7.1 Campagne de financement.....	9
7.2 Bourses APR-UQAM.....	9
8. L'équipe	10
Annexe A - Résolutions du conseil d'administration en 2023-2024	11
Annexe B - Effectif de l'APR-UQAM au 31 mars 2024	18

Mot de la présidente

Au nom du conseil d'administration, c'est avec plaisir que je vous présente le *Rapport d'activités 2023-2024 de l'APR-UQAM*.

Le conseil d'administration, le comité Solidarité et les divers autres comités ont poursuivi leurs travaux respectifs tout au long de l'année, tel que vous pourrez le constater en parcourant ce rapport.

Nous sommes particulièrement fiers du programme d'activités qui a été offert aux membres en 2023-2024. Celles-ci, par leur nature diversifiée, ont rejoint plusieurs membres qui y participaient pour la première fois. Nous espérons vous présenter un programme tout aussi intéressant et diversifié en 2024-2025.

Une importante somme d'énergie a été consacrée à l'accompagnement des membres dans la création de leur fiche dans le nouvel intranet sécurisé. Nous sommes très heureux de l'adhésion rencontrée chez les membres jusqu'à maintenant.

Les deux numéros du Bulletin parus cette année parlent d'eux-mêmes. Les thématiques couvertes, en particulier le dossier sur le Service aux collectivités, le dossier sur le logement pour les personnes âgées et les témoignages des membres sur leurs activités à la retraite, ont suscité beaucoup d'intérêt et d'éloges de la part de nos membres.

Le conseil a aussi entrepris de se doter d'un plan de communications et a créé un comité pour en faire l'élaboration.

Enfin, un comité organisateur des célébrations du 35^e anniversaire de l'Association en 2025 a vu le jour et se propose de créer un événement rassembleur et festif.

Bonne lecture!

Nicole Carignan, présidente

Rapport d'activités 2023-2024 de l'APR-UQAM

L'année 2023-2024 a été principalement consacrée à la poursuite des activités régulières de l'Association ainsi qu'à l'avancement de différents dossiers ou projets en lien avec les communications.

1. Affaires internes

1.1 Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à neuf reprises depuis l'assemblée générale annuelle du 17 mai 2023. La première réunion, tenue à la suite de l'assemblée générale, a permis de désigner les membres qui occuperaient les fonctions de dirigeantes et dirigeants, de répartir les diverses responsabilités et d'identifier les principaux objectifs pour l'année 2023-2024. Le conseil d'administration a par la suite tenu des réunions mensuelles à compter du mois de septembre, à l'exception du mois de janvier où il y a eu relâche. Les procès-verbaux de ces réunions sont accessibles sur le site de l'Association.

1.2 Intranet transactionnel et sécurité des renseignements personnels

Le webmestre, avec le soutien de la registraire, a parachevé la mise en place du site internet modernisé et sécurisé permettant de faciliter les inscriptions à l'APR-UQAM, le paiement de la cotisation par carte de crédit, l'inscription aux activités sociales et culturelles proposées et, éventuellement, le paiement des frais de participation. À ce jour, 60 % des membres ont créé leur fiche, ce qui leur permet d'avoir accès aux informations partagées par les membres dans l'intranet, comme le « Répertoire des membres actifs », qui remplace dorénavant les répertoires antérieurement transmis électroniquement ou accessibles à tous sur le site web.

La sécurité des renseignements personnels est un enjeu important auquel le conseil s'est attardé ces dernières années, en adoptant diverses mesures pour contrer l'appropriation des renseignements personnels des membres par des personnes malfaisantes ou des pirates informatiques, tout en s'assurant du respect des nouvelles dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* récemment entrées en vigueur.

Compte tenu de la forte hausse des arnaques visant les personnes âgées, le conseil a pris la décision de ne plus afficher la liste des membres de façon publique. Le conseil a également pris les mesures suivantes pour assurer la protection des renseignements personnels des membres : la cessation de la publication des répertoires des membres dans la partie accessible à tous du site web de l'Association, la cessation de la transmission de fichiers électroniques par courriels ou de documents imprimés par la poste contenant ces informations personnelles et la sécurisation des données personnelles des membres par le biais de bases de données logées sur des serveurs sécurisés de l'UQAM (le nouvel intranet sécurisé).

Le conseil souhaite réitérer l'importance du nouvel intranet sécurisé et encourager les membres qui ne l'ont pas fait à y créer leur fiche. Il existe de nombreux avantages pour les membres à le faire. Une fois leur fiche créée et activée, les membres ont accès en tout temps à leur profil de membre et peuvent facilement le mettre à jour lorsque des changements de coordonnées se produisent. Ils peuvent aussi acquitter la cotisation annuelle par carte de crédit et ils ont accès au « Répertoire des membres actifs », ce qui leur permet de communiquer plus facilement avec les collègues qui ont rendu leurs renseignements personnels visibles aux autres membres.

1.3 Comité des communications

L'enjeu des communications, qui avait déjà été identifié par le conseil en 2022-2023, s'est manifesté de façon plus marquée cette année, dans la foulée de l'implantation de l'intranet transactionnel et du recours à Dialog Insight pour l'envoi d'infolettres aux membres ainsi que pour d'autres questions relatives aux communications.

Le conseil a donc décidé de mettre sur pied un comité des communications, composé de la présidente, du webmestre et de la directrice du Bulletin, qui verrait aussi à s'adjoindre un ou des membres avec une expertise en communications. Isabelle Mahy, professeure nouvellement retraitée du Département de communication sociale et publique et membre de l'Association, a généreusement accepté de se joindre au comité. Le travail va bon train et un premier plan de communications est en voie d'élaboration.

Le conseil a également entrepris une démarche afin de doter l'Association d'un nouveau logo, plus professionnel dans sa facture. Pour ce faire, il a fait appel à l'expertise de la Division de la promotion institutionnelle du Service des communications de l'UQAM. Le projet devrait aboutir en début d'année 2024-2025.

1.4 Comité organisateur des célébrations du 35^e anniversaire de l'APR-UQAM

En mars 2024, le conseil d'administration a résolu de créer un comité organisateur des célébrations du 35^e anniversaire de l'Association, sous la responsabilité de la présidente Nicole Carignan. La constitution du comité est partiellement complétée et une première réunion a eu lieu le 16 avril 2024. Outre la présidente, le comité compte dans ses rangs Gladys Benudiz (langues), Linda Gattuso (mathématiques) et Marjolaine St-Pierre (éducation et pédagogie). Le mandat du comité est de proposer une célébration festive, rassembleuse et mémorable, qui rejoigne le plus grand nombre possible de membres et aussi de professeures et professeurs retraités qui souhaiteraient adhérer à l'Association pour y participer.

1.5 Attribution du statut de membre honoraire

À la suite du décès en 2023 des deux membres honoraires de l'APR-UQAM, Roch Meynard et Yvon Pageau, le conseil d'administration a décidé, lors de sa séance du 2 mai 2024, de préciser la procédure d'attribution du statut de membre honoraire et d'attribuer le statut de membre honoraire à Philippe Barbaud, Monique Lemieux et Yvon Pépin, en reconnaissance de leur contribution exceptionnelle à l'APR-UQAM.

1.6 Relations avec l'UQAM

L'Association a maintenu ses relations avec l'UQAM tout au long de l'année. Le moment phare de l'année a été la rencontre de la présidente Nicole Carignan, accompagnée de la registraire Anne Rochette et du trésorier Claude Felteau, avec le recteur Stéphane Pallage le 31 janvier 2024.

Les échanges avec le recteur ont permis de lui présenter les objectifs et les principales activités de l'Association ainsi que d'aborder différents dossiers qui préoccupent les membres. Parmi ces derniers, celui du maintien de liens étroits avec l'Université a été longuement discuté. Il a été question de la participation des professeurs retraités aux activités de l'UQAM ainsi que de la reconnaissance pour leur implication et leurs réalisations. Il a été convenu que les professeurs retraités soient plus régulièrement invités lors d'événements officiels et qu'ils reçoivent les messages hebdomadaires du recteur adressés à la communauté de l'UQAM (voir le compte rendu de cette rencontre dans le Bulletin n° 86, p. 17).

La Fête de la reconnaissance soulignant le départ à la retraite des membres du personnel de l'UQAM, qui avait été annulée l'an dernier par le recteur intérimaire, a été remise en place par le nouveau recteur et aura lieu le jeudi 13 juin 2024. Cette année, l'APR-UQAM et l'APRÈS L'UQAM ont été consultées et participent à l'organisation de l'événement.

Il convient de mentionner l'échange régulier d'informations avec la conseillère attitrée au dossier des retraités au Service des ressources humaines, qui permet à la registraire de tenir à jour les données relatives aux professeurs et professeurs retraités, incluant les décès survenus en cours d'année.

1.7 Relations avec le SPUQ

L'Association a continué de recevoir un appui financier et matériel fort apprécié du SPUQ et a pu compter sur l'aide précieuse de Roxane Beauchemin, commise principale, et de Julien Revillon d'Apreval, attaché d'administration, pour l'organisation logistique de certaines activités.

L'Association a été invitée à participer à l'atelier de préparation à la retraite organisé par le syndicat, qui s'est tenu par visioconférence le mercredi 24 janvier 2024. Nicole Carignan et Anne Rochette y ont fait valoir les objectifs de l'Association et ont présenté, à l'aide d'un document PowerPoint, les différents services offerts et activités organisées par l'APR-UQAM, en vue de susciter l'intérêt des collègues à adhérer à l'Association.

1.8 Relations avec la Fondation de l'UQAM

Les échanges avec la Fondation de l'UQAM ont été multiples au cours de l'année, en ce qui concerne la campagne de financement et la capitalisation du Fonds APR-UQAM, le concours des bourses et la cérémonie de remise des bourses. La capitalisation du Fonds APR-UQAM sera entérinée par la signature d'un protocole dès le début de l'année 2024-2025.

2. Représentations et relations externes

2.1 Associations des retraités des universités et collèges du Canada (ARUCC)

Anne Rochette a représenté l'Association à l'assemblée générale annuelle et à la conférence annuelle de l'ARUCC, qui s'est tenue du 31 mai au 2 juin 2023 à l'Université de la Saskatchewan. À cette occasion, elle a été nommée membre du conseil d'administration de l'ARUCC pour un mandat de deux ans.

Un comité constitué de représentants des quatre associations montréalaises membres de l'ARUCC s'est réuni à quelques reprises à l'automne 2023 pour déterminer si un partenariat pouvait être établi en vue d'accueillir la conférence annuelle de 2025. À la suite de ces échanges, l'Association des retraité(e)s de l'Université McGill (MURA/ARUM) et l'APR-UQAM ont décidé d'organiser conjointement la Conférence annuelle 2025 de l'ARUCC, qui se tiendra à McGill et à l'UQAM du 21 au 23 mai 2025.

La conférence annuelle et l'assemblée générale annuelle de l'ARUCC auront lieu cette année à l'Université de Waterloo, du 22 au 24 mai 2024.

2.2 Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ)

Nicole Carignan a assisté sur place à l'assemblée générale de la FRUQ qui s'est tenue au siège social de l'UQ à Québec le 13 octobre 2023. Anne Rochette et Claude Felteau y ont participé à distance. En plus des points d'information usuels, incluant les rapports sur le régime de retraite (RRUQ) et les assurances collectives (AQRP-Beneva) qui ont été transmis par la suite aux membres de l'APR-UQAM, les échanges ont permis de constater que la situation vécue par l'APR-UQAM est relativement favorable et moins précaire que celle d'autres associations de retraités.

2.3 Regroupement des associations de retraités universitaires du Québec

Il n'y a eu aucune rencontre du Regroupement des associations de retraités universitaires du Québec (Convergence) cette dernière année. Par contre, le conseil a maintenu des relations et échangé des informations avec plusieurs associations sur une base informelle.

2.4 L'APRÈS L'UQAM

L'Association a invité les membres de l'APRÈS L'UQAM à deux conférences. La première, intitulée « Islamisme et enjeux politiques : réflexions pour une analyse critique » de Rachad Antonius, professeur associé au Département de sociologie et membre de l'APR-UQAM a eu lieu le 7 novembre 2023 et la deuxième, intitulée « Les effets de la musique sur les adultes » présentée par la professeure du Département de musique Kristel-Audrey Barbeau, s'est tenue le 30 avril 2024.

3. Activités culturelles et sociales

Cette année a été marquée par la diversité des activités culturelles et sociales, sous la responsabilité de Jean Legault, assisté par Nicole Carignan. Cinq activités ont été proposées aux membres de l'APR-UQAM.

La première sortie de l'automne 2023 a eu lieu à l'Écomusée du Fier-monde le 18 octobre où se tenait une exposition sur les 50 ans du coup d'État au Chili « Créer le pouvoir populaire. L'héritage d'Allende au Québec en mémoire du 11 septembre 1973 ». Notre collègue José Del Pozo, professeur associé au Département d'histoire et membre de l'APR-UQAM, a accepté de guider la visite. Il a d'ailleurs contribué à la préparation de l'exposition, en plus d'avoir publié un livre sur l'histoire de la dictature de Pinochet. Cette visite a été précédée d'un lunch au café bistro Les écœurants qui offre des repas légers faits maison. Pour le compte rendu de l'activité, consulter le Bulletin n° 86, p. 18.

La seconde activité était une conférence intitulée « Islamisme et enjeux politiques : réflexions pour une analyse critique » de Rachad Antonius, professeur associé au Département de sociologie et membre de l'APR-UQAM, qui a eu lieu le 7 novembre 2023. Cette présentation a permis d'éclairer certains débats dans lesquels l'islamisme intervient comme facteur idéologique afin de mieux appréhender les enjeux qu'il soulève et briser certaines des polarisations qui empoisonnent les débats sociaux. Cette conférence a été présentée en salle à l'UQAM ainsi que par Zoom. Pour le compte rendu de l'activité, consulter le Bulletin n° 86, p. 19.

La troisième activité, qui a eu lieu le 5 décembre 2023, était une visite de l'exposition *Montréal en devenir : Duncan, peintre du 19^e siècle* au Musée McCord Stewart, en compagnie de notre collègue Laurier Lacroix, professeur émérite au Département d'histoire de l'art et co-commissaire de l'exposition. Cette exposition portait sur l'artiste James Duncan (1806-1881), qui s'est installé à Montréal en 1830 et a pris sa ville d'adoption comme sujet de son art pendant près de 50 ans. Après la visite, les membres se sont retrouvés pour un repas au café bistro Il Cortile sur la rue Sherbrooke. Pour le compte rendu de l'activité, consulter le Bulletin n° 86, p. 20.

La quatrième activité de l'année, « Et si l'on faisait parler le cinéma muet... », a eu lieu le mardi 12 mars 2024 à l'UQAM. Cette activité a réuni piano et cinéma. Le pianiste-compositeur Roman Zavada a proposé un voyage dans le temps en redonnant vie aux classiques du cinéma muet et en rendant hommage aux plus grands génies du cinéma : Chaplin, Keaton et Laurel & Hardy. Après la représentation, les membres se sont retrouvés au Resto Cali (vietnamien) sur la rue Saint-Denis.

La cinquième activité a été présentée par Audrey-Kristel Barbeau, professeure au Département de musique de l'UQAM, le 30 avril 2024. Le titre de sa conférence était « Les effets de la musique sur la santé des adultes ». Cette conférence a proposé une exploration des effets de la musique sur la santé, en partant des bienfaits biopsychosociaux rapportés chez les musiciens amateurs adultes jusqu'aux effets délétères associés à une pratique musicale inadéquate ou excessive. Après la conférence, les membres se sont retrouvés au Resto Cali.

Enfin, sous la responsabilité de José Del Pozo, le groupe de lecture créé en 2022 a poursuivi ses rencontres tout au long de l'année.

4. Projet Solidarité

En 2023-2024, le comité Solidarité a pris la décision de se centrer sur le thème du proche aidant en se basant sur les besoins observés chez les membres lors des deux enquêtes récentes.

Une conférence intitulée « L'attachement chez les personnes âgées et sa dynamique dans la relation d'aide » a été présentée par Colette Sabatier, professeure émérite en psychologie du développement à l'Université de Bordeaux, le 22 février 2024, à l'UQAM.

Le comité a également travaillé à la refonte de la page consacrée au Projet Solidarité sur le site web de l'Association.

5. Bulletin *Pour la suite du monde*

Deux numéros du bulletin *Pour la suite du monde* ont paru en 2023-2024 : les numéros 85 (octobre 2023) et 86 (printemps 2024), dont le contenu reste dans la continuité des numéros précédents. Le Bulletin, dirigé par Winnie Frohn, paraît deux fois l'an, à l'automne et au printemps. Sa mise en page est assurée par Wendy Hondermann (Creativa Design) et la révision linguistique par la registraire de l'Association, Anne Rochette.

Le dossier principal du numéro 85 est consacré au Service aux collectivités de l'UQAM. On y retrouve aussi un hommage à Roch Meynard, bâtisseur de l'APR-UQAM. Le numéro comprend également de courts témoignages des membres portant sur leurs activités à la retraite, un compte rendu de la conférence « Sommes-nous seuls dans l'univers ? » du professeur René Doyon, astrophysicien, en avril 2023, ainsi qu'un court article d'Yvon Pageau en lien avec cette question. L'entrevue intergénérationnelle porte sur un jeune professeur du Département de communication sociale et publique, Camille Alloing. Enfin, le Bulletin inclut les rubriques habituelles : Éditorial, Mot de la présidente, In memoriam et Brèves.

La thématique retenue pour le numéro 86 est le logement pour les personnes âgées. On retrouve également un compte rendu de la rencontre avec le recteur Stéphane Pallage, deux hommages au membre fondateur et premier président de l'APR-UQAM Yvon Pageau, des comptes rendus de trois activités (l'exposition « Créer le pouvoir populaire » à l'Écomusée du fier monde, la conférence « Islamisme et enjeux politiques : réflexions pour une analyse critique » de Rachad Antonius, l'exposition « Montréal en devenir : Duncan, peintre du 19^e siècle » au visite au Musée McCord Stewart). L'entrevue intergénérationnelle porte sur une nouvelle professeure du Département des sciences de l'activité physique, Marie-Maude Dubuc. Le numéro compte également la suite des témoignages des membres sur la retraite, une présentation des lauréats des bourses APR-UQAM, des nouvelles du comité Solidarité ainsi que plusieurs hommages aux collègues décédés.

6. Outils de communication

6.1 Site web

Le site web est hébergé sur un serveur géré par le Service de l'audiovisuel de l'UQAM (SAV), dans le gabarit institutionnel des sites web de l'UQAM.

Le webmestre a en cours d'année révisé et simplifié la structure des menus et a fait des mises à jour du contenu de certaines sections. Les pages de la section transactionnelle du site ont été renommées pour enlever leur connotation commerciale.

Le site web a annoncé sur sa page d'accueil les activités organisées par l'Association et en a fourni des comptes rendus dans la section « Activités culturelles et sociales/Activités antérieures ».

L'appui du SAV pour la gestion, la sauvegarde et les mises à jour de la plateforme nous est acquis et est grandement apprécié.

6.2 Groupe Facebook

Le groupe Facebook APR-UQAM, créé en octobre 2021, compte près de 60 membres. L'objectif de ce groupe est de faciliter les échanges entre les membres de l'Association et la transmission d'informations en provenance du conseil d'administration ou des différents comités.

7. Fonds APR-UQAM

7.1 Campagne de financement

La campagne de financement du Fonds APR-UQAM, lancée en décembre 2019, a atteint sa cible de 25 000 \$ requise pour la capitalisation du fonds, grâce aux généreux dons reçus de la part des membres de l'Association, en particulier celui de notre ancien président, Philippe Barbaud, qui ont permis d'assurer cette atteinte dès cette année.

En 2023-2024, des revenus de dons totalisant la somme de 13 450 \$ provenant de 25 donateurs ont été reçus. Au 30 avril 2024, le solde du fonds s'élève à 28 977 \$.

La capitalisation du fonds permettra de générer des revenus d'intérêt d'environ 1 250 \$ par année, ce qui permet de hausser le montant des deux bourses à 1 500 \$ chacune dès le concours de l'automne 2024.

7.2 Bourses APR-UQAM

Le comité d'attribution des bourses APR-UQAM, composé de Danielle Desbiens, Lucie Lamontagne (responsable) et Anne Rochette, s'est réuni par visioconférence le mercredi 15 novembre 2023 pour procéder à l'évaluation des dossiers de candidature reçus. Quatorze dossiers ont été transmis au comité, qui en a éliminé un seul, non conforme aux critères d'admissibilité.

Au terme de l'exercice d'attribution des bourses du volet engagement, les deux bourses APR-UQAM d'une valeur de 1 000 \$ chacune ont été octroyées à Félix Généreux-Marotte,

étudiant au baccalauréat en droit, et Rosalie Michaud, étudiante au baccalauréat en psychologie avec concentration en études féministes.

La cérémonie pour la remise des bourses de l'année 2023-2024 aura lieu le samedi 28 septembre 2024 à la salle Pierre-Mercure.

8. L'équipe

En 2023-2024, les tâches et responsabilités qui sous-tendent la bonne marche des affaires et des activités de l'Association ont été assumées par les membres suivants.

Conseil d'administration

Présidente : Nicole Carignan
Vice-présidente : Winnie Frohn
Registraire : Anne Rochette
Secrétaire : Lucie Lamontagne
Trésorier : Claude Felteau
Conseiller : José E. Igartua
Conseiller : Jean Legault

Comité des activités culturelles et sociales

Jean Legault (responsable) et Nicole Carignan

Comité d'attribution des bourses APR-UQAM

Danielle Desbiens, Lucie Lamontagne (responsable) et Anne Rochette

Comité Solidarité

Nicole Carignan, Louise Dupuy-Walker, Louise Julien, Monique Lemieux, Michel Tousignant (responsable)

Comité des communications

Nicole Carignan (responsable), Winnie Frohn, José E. Igartua, Isabelle Mahy

Bulletin *Pour la suite du monde*

Winnie Frohn (directrice), Anne Rochette (révision linguistique)

Webmestre

José E. Igartua

Groupe Facebook APR-UQAM

José E. Igartua et Anne Rochette

Envoi des vœux d'anniversaire

Anne Rochette

Représentation auprès d'organismes externes

ARUCC : Anne Rochette
FRUQ : Nicole Carignan, Claude Felteau, Anne Rochette
TCAÎM : Winnie Frohn
Convergence : Nicole Carignan

Annexe A - Résolutions du conseil d'administration en 2023-2024

Mercredi 17 mai 2023

Résolution CA2023-24-01 Désignation des dirigeantes et dirigeants pour l'année 2023-2024

Attendu l'article 4.3 des Règlements généraux de l'APR-UQAM qui précise que la désignation des fonctions de dirigeants et dirigeantes doit être établie lors de la première réunion du conseil d'administration suivant l'assemblée générale;

Attendu l'article 6 des Règlements généraux qui définit les fonctions de dirigeants et dirigeantes de l'Association;

Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par José E. Igartua, appuyé par Claude Felteau, de désigner les membres suivants aux différentes fonctions de direction du conseil d'administration de l'APR-UQAM pour l'année 2023-2024 :

Présidente : Nicole Carignan
Vice-présidente : Winnie Frohn
Secrétaire : Lucie Lamontagne
Trésorier : Claude Felteau
Registraire : Anne Rochette

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA2023-24-02 Attribution des responsabilités pour l'année 2023-2024

Attendu l'article 4.6 d) des Règlements généraux qui confie au conseil d'administration la responsabilité de la désignation des responsables des comités qu'il a créés;

Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Winnie Frohn, appuyée par Nicole Carignan, de désigner les membres suivants à titre de responsables des divers dossiers et comités pour l'année 2023-2024 :

Comité des activités culturelles et sociales : Jean Legault (responsable)
Directrice du Bulletin : Winnie Frohn
Révision linguistique du Bulletin : Anne Rochette
Webmestre : José E. Igartua
Groupe Facebook : Anne Rochette, José E. Igartua
Relations avec la Fondation de l'UQAM : Nicole Carignan, Anne Rochette
Représentante auprès de l'ARUCC : Anne Rochette
Représentants auprès de la FRUQ : Nicole Carignan, Claude Felteau, Anne Rochette
Représentante auprès de la TCAÎM : Winnie Frohn
Représentante auprès de Convergence : Nicole Carignan
Comité d'attribution des bourses : Lucie Lamontagne (responsable)
Comité Solidarité : Nicole Carignan (liaison avec le conseil d'administration)
Cosignataires des chèques : Claude Felteau, Anne Rochette

Adoptée à l'unanimité.

Jeudi 1^{er} février 2024

Résolution 2023-24-03 Création d'un comité des communications

- Attendu le besoin de communiquer adéquatement et efficacement avec nos membres;
- Attendu le besoin de faciliter la transmission d'informations pertinentes aux membres de l'APR-UQAM;
- Attendu le besoin d'établir la répartition des communications et de la diffusion de l'information sur les différentes plateformes ou canal de transmission de l'APR-UQAM;
- Attendu la nécessité d'établir un calendrier de la fréquence des communications;

Il est proposé par Jean Legault, appuyé par Anne Rochette :

- 1) de créer un comité des communications à l'APR-UQAM;
- 2) de nommer comme membres de ce comité Nicole Carignan, Winnie Frohn et José E. Igartua;
- 3) de permettre au comité de s'adjoindre des membres externes experts, si nécessaire;
- 4) que le mandat de ce comité soit de proposer un plan de communication clair et efficace afin de répondre aux besoins, aux intérêts et aux exigences de nos membres en toute équité.

Adoptée à l'unanimité.

Jeudi 7 mars 2024

Résolution CA2023-24-04 Montant de la cotisation pour 2024-2025

- Attendu l'article 2.5 des Règlements généraux qui stipule que le montant de la cotisation annuelle est déterminé chaque année par le conseil d'administration;
- Attendu les états financiers actuels et les prévisions en termes de revenus et de dépenses d'ici la clôture de l'exercice financier 2023-2024 le 31 mars 2024;
- Attendu le congé de cotisation pour les professeures et professeurs nouvellement retraités en place depuis 2016;
- Attendu la décision adoptée par le conseil d'administration en date du 3 novembre 2021 (résolution CA2021-22-04) à l'effet que toute demande d'adhésion à l'Association à une date qui se situe dans la seconde moitié de l'année financière soit traitée sans exiger de cotisation de la part du nouveau membre, qui pourra bénéficier de tous les avantages consentis aux membres, à l'exception des tarifs réduits offerts aux membres lors d'activités financées en partie par l'Association;
- Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Nicole Carignan, appuyée par José E. Igartua :

- 1) de maintenir le montant de la cotisation à 45 \$ pour l'année 2024-2025;
- 2) de maintenir la période de congé de cotisation pour les professeures et professeurs nouvellement retraités de manière à ce qu'ils puissent bénéficier d'une année entière de congé de cotisation en termes de l'exercice financier de l'Association (1er avril au 31 mars) à la suite de leur inscription initiale;
- 3) de maintenir le congé de cotisation pour les nouveaux membres non nouvellement retraités qui adhèrent à l'Association à une date qui se situe dans

la seconde moitié de l'année financière selon les modalités prévues par la résolution CA2021-22-04.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA2023-24-05 Création d'un comité organisateur pour le 35^e anniversaire de l'APR-UQAM

Attendu la demande exprimée par des membres de participer à une fête soulignant le 35^e anniversaire de l'APR-UQAM;

Attendu l'annulation de la fête prévue pour souligner le 50^e anniversaire de l'UQAM en 2019 et l'impossibilité de tenir une fête pour célébrer le 30^e anniversaire de l'Association en 2020 en raison de la pandémie;

Attendu le désir de raviver le sentiment d'appartenance des membres et d'assurer une continuité à la carrière universitaire;

Attendu la volonté d'accueillir les nouveaux membres et de permettre les retrouvailles des anciens;

Attendu le besoin de promouvoir les intérêts des membres et « leur » attachement à l'UQAM;

Attendu la volonté de favoriser le recrutement et la rétention des membres;

Il est proposé par Winnie Frohn, appuyée par José E. Igartua :

- 1) de créer un comité organisateur des célébrations du 35^e anniversaire de l'APR-UQAM;
- 2) de nommer comme responsable de ce comité la présidente Nicole Carignan;
- 3) de solliciter des membres pour constituer le comité d'organisation;
- 4) que le mandat de ce comité soit de proposer une célébration festive, rassembleuse et mémorable, afin de répondre aux besoins et intérêts de nos membres.

Adoptée à l'unanimité.

Jeudi 4 avril 2024

Résolution CA2023-24-06 Participation de l'APR-UQAM à l'organisation de la Conférence annuelle 2025 de CURAC/ARUCC

Attendu la demande adressée aux quatre associations montréalaises membres de CURAC/ARUCC de tenir la Conférence annuelle 2025 à Montréal;

Attendu les diverses rencontres qui se sont tenues depuis l'automne 2023 entre l'APRUM (UdeM), CUPA/ARUC (Concordia), MURA/ARUM (McGill) et l'APR-UQAM;

Attendu le désistement de l'APRUM (UdeM) et de CUPA/ARUC (Concordia);

Attendu la volonté confirmée de MURA/ARUM (McGill) et de l'APR-UQAM de tenir cette conférence annuelle à Montréal en 2025;

Attendu l'intérêt pour les membres de l'APR-UQAM de participer à cette conférence annuelle et d'y faire valoir les recherches des collègues de l'UQAM en lien avec la thématique de la conférence;

Attendu l'intérêt de renforcer nos collaborations avec les associations sœurs locales, en particulier avec MURA/ARUM, ainsi qu'avec CURAC/ARUCC;

Attendu l'appui à ce projet manifesté par le recteur Stéphane Pallage lors de la rencontre du 31 janvier 2024;

Il est proposé par José E. Igartua, appuyé par Claude Felteau, que l'APR-UQAM s'engage à être co-hôte, avec l'Association des retraités de l'Université McGill (MURA/ARUM), de la Conférence annuelle 2025 de CURAC/ARUCC et à déléguer Nicole Carignan, Claude Felteau et Anne Rochette comme membres représentant l'Association au comité d'organisation.

Adoptée à l'unanimité.

Jeudi 2 mai 2024

Résolution CA2023-24-07 Adoption des états financiers de l'exercice 2023-2024

Attendu l'article 4.6 c) des Règlements généraux qui établit que le conseil d'administration est responsable de l'adoption des états financiers;

Attendu l'article 7.3 des Règlements généraux qui établit que le trésorier doit présenter les états financiers à l'observateur aux comptes avant de les déposer pour approbation au conseil d'administration;

Attendu la clôture de l'exercice financier 2023-2024 le 31 mars 2024;

Attendu le rapport de l'observateur aux comptes pour l'exercice 2023-2024;

Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par José E. Igartua, appuyé par Winnie Frohn, d'adopter les états financiers de l'exercice 2023-2024 tels qu'examinés préalablement par l'observateur aux comptes et présentés en séance par le trésorier de l'Association.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA2023-24-08 Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2024-2025

Attendu l'article 4.6 c) des Règlements généraux qui établit que le conseil d'administration est responsable de l'adoption des prévisions budgétaires, incluant le montant de la cotisation annuelle des membres;

Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Winnie Frohn, appuyée par José E. Igartua, d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2024-2025, telles que présentées et précisées en séance par le trésorier de l'Association.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA2023-24-09 Création du Fonds de bourse capitalisé APR-UQAM

Attendu les recommandations du Comité sur la pérennité du Fonds APR-UQAM mis sur pied à l'automne 2019 pour examiner la situation du fonds;

Attendu la résolution adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 20 novembre 2019 à l'effet de lancer une campagne de financement dans le but d'amasser la somme nécessaire pour procéder à l'ouverture d'un fonds capitalisé;

Attendu la campagne de financement menée depuis décembre 2019 avec l'appui de la Fondation de l'UQAM;

Attendu l'atteinte en avril 2024 de la somme requise pour la capitalisation du fonds;

Il est proposé par Anne Rochette, appuyée par Nicole Carignan, de procéder à la création du Fonds de bourse capitalisé APR-UQAM à la Fondation de l'UQAM, d'y verser la somme de 25 000 \$ requise pour la capitalisation et d'y verser, par la suite, l'excédent des contributions annuelles après l'attribution des bourses APR-UQAM.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA2023-24-10 Majoration du montant des bourses APR-UQAM

Attendu la résolution AG19-06 adoptée par l'assemblée générale des membres de l'APR-UQAM le 22 mai 2019 à l'effet de diminuer le montant des bourses APR-UQAM de 2 000 \$ à 1 000 \$, afin de tenir compte de la baisse des revenus en dons enregistrée au cours des dernières années;

Attendu les recommandations du Comité sur la pérennité du Fonds APR-UQAM mis sur pied à l'automne 2019 pour examiner la situation du fonds;

Attendu la résolution adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 20 novembre 2019 à l'effet de lancer une campagne de financement dans le but d'amasser la somme nécessaire pour procéder à l'ouverture d'un fonds capitalisé, tout en maintenant l'octroi de deux bourses annuelles de 1 000 \$ pendant la durée de la campagne;

Attendu la volonté exprimée par les membres que le montant des bourses soit revu à la hausse aussitôt que la somme nécessaire à la capitalisation serait atteinte;

Attendu la création du Fonds de bourse capitalisé APR-UQAM en mai 2024;

Il est proposé par Nicole Carignan, appuyée par Anne Rochette, de majorer le montant des deux bourses APR-UQAM octroyées annuellement à 1 500 \$ chacune dès le concours d'automne 2024.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA2023-24-11 Attribution du statut de membre honoraire

Attendu les Règlements généraux de l'APR-UQAM adoptés par le conseil d'administration le 7 avril 2021 et ratifiés par l'assemblée générale le 19 mai 2021;

Attendu l'article 2.3 des Règlements généraux qui stipule que l'association peut offrir le statut de membre honoraire à tout membre actif qu'elle désire honorer;

Attendu la nécessité d'établir une procédure pour l'attribution du statut de membre honoraire;

Il est proposé par Lucie Lamontagne, appuyée par Claude Felteau, que le statut de membre honoraire soit attribué par le conseil d'administration après étude des candidatures soumises à cet effet.

Cette résolution remplace et annule toute autre résolution ayant pu être adoptée antérieurement quant aux conditions ou à la procédure d'attribution du statut de membre honoraire.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA2023-24-12 Attribution du statut de membre honoraire à Philippe Barbaud

Attendu les Règlements généraux de l'APR-UQAM adoptés par le conseil d'administration le 7 avril 2021 et ratifiés par l'assemblée générale le 19 mai 2021;

Attendu l'article 2.3 des Règlements généraux qui stipule que l'association peut offrir le statut de membre honoraire à tout membre actif qu'elle désire honorer;

Attendu la résolution CA2023-24-11 qui confie le soin au conseil d'administration d'accorder le statut de membre honoraire après étude des candidatures soumises;

Attendu le souhait du conseil d'administration d'honorer la contribution exceptionnelle de Philippe Barbaud, président de l'APR-UQAM de 2006 à 2011, et son implication à l'égard de la campagne de financement du Fonds APR-UQAM;

Il est proposé par Anne Rochette, appuyée par Nicole Carignan, d'attribuer le statut de membre honoraire à Philippe Barbaud en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à l'APR-UQAM.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA2023-24-13 Attribution du statut de membre honoraire à Monique Lemieux

Attendu les Règlements généraux de l'APR-UQAM adoptés par le conseil d'administration le 7 avril 2021 et ratifiés par l'assemblée générale le 19 mai 2021;

Attendu l'article 2.3 des Règlements généraux qui stipule que l'association peut offrir le statut de membre honoraire à tout membre actif qu'elle désire honorer;

Attendu la résolution CA2023-24-11 qui confie le soin au conseil d'administration d'accorder le statut de membre honoraire après étude des candidatures soumises;

Attendu le souhait du conseil d'administration d'honorer la contribution exceptionnelle de Monique Lemieux, présidente de l'APR-UQAM de 2020 à 2022, co-fondatrice du Projet Solidarité et directrice du bulletin *Pour la suite du monde* de 2004 à 2010, entre autres responsabilités;

Il est proposé par Claude Felteau, appuyé par Anne Rochette, d'attribuer le statut de membre honoraire à Monique Lemieux en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à l'APR-UQAM.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA2023-24-14 Attribution du statut de membre honoraire à Yvon Pépin

Attendu les Règlements généraux de l'APR-UQAM adoptés par le conseil d'administration le 7 avril 2021 et ratifiés par l'assemblée générale le 19 mai 2021;

Attendu l'article 2.3 des Règlements généraux qui stipule que l'association peut offrir le statut de membre honoraire à tout membre actif qu'elle désire honorer;

Attendu la résolution CA2023-24-11 qui confie le soin au conseil d'administration d'accorder le statut de membre honoraire après étude des candidatures soumises;

Attendu le souhait du conseil d'administration d'honorer la contribution exceptionnelle de Yvon Pépin, président de l'APR-UQAM de 2011 à 2013 et registraire de 2014 à 2023, entre autres responsabilités;

Il est proposé par Claude Felteau, appuyé par Lucie Lamontagne, d'attribuer le statut de membre honoraire à Yvon Pépin en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à l'APR-UQAM.

Adoptée à l'unanimité.

Annexe B - Effectif de l'APR-UQAM au 31 mars 2024

	<u>2024</u>		<u>2023</u>
ENSEMBLE DES RETRAITÉS			
Nombre total de retraités ^a	1009		979
Retraités décédés	(233)		(217)
Décès en 2023-2024 ^b	[16]		[16]
Nombre total de retraités vivants	776	76,9 %	762
MEMBRES DE L'ASSOCIATION en 2023-2024			
Nombre total de membres	268		281
Membres cotisants	223	83,2 %	252
Membres – congé de cotisation	45	16,8 %	
Membre honoraire	1		2
Nouveaux membres ^c	44		27
Membres en préretraite	[5]		[2]
Décès de membres dans l'année	4		5
Proportion des membres par rapport au nombre total de retraités vivants		34,5 %	

-
- a. Dossier maître des professeures et professeurs retraités mis à jour en 2022 et revu en avril 2024 en tenant compte des données du Service des ressources humaines en date du 10 avril 2024.
- b. Décès survenus en 2023-2024 :
- Jean-Guy Meunier, philosophie (20 mars 2024) – Membre
 - Esther Trépanier, histoire de l'art (4 mars 2024) – Membre
 - Jean Ménard, mathématiques (19 février 2024)
 - Georges-Frédéric Singer, design (14 février 2024)
 - André Dugas, linguistique (4 janvier 2024)
 - Simone Landry, communication sociale et publique (29 décembre 2023)
 - Yvon Pageau, sciences de la Terre et de l'atmosphère (5 décembre 2023) – Membre honoraire
 - Guy Jumarie, mathématiques (11 octobre 2023)
 - Michel Cartier, communications (26 septembre 2023)
 - Gaëtan Saint-Pierre, sciences de l'éducation (25 septembre 2023) – Membre
 - Michelle Duval, travail social (13 août 2023)
 - Bernard Lefebvre, sciences de l'éducation (16 juillet 2023)
 - Jean Brunet, communications (17 juin 2023)
 - Fernand Couturier, philosophie (9 mai 2023)
 - Jorge Niosi, management (8 mai 2023)
 - George Jakimow, physique (10 mars 2023)
- c. La période du congé de cotisation a été revue de façon à assurer une année entière d'adhésion gratuite. En 2023-2024, 22 nouveaux retraités qui étaient devenus membres en 2022-2023 ont bénéficié d'un congé de cotisation, 21 nouveaux retraités sont devenus membres et un (1) membre a adhéré à l'Association en seconde partie de l'année financière.